

L'ORTHOGRAPHE RECTIFIÉE À L'ÉCOLE

Quels impacts sur les apprentissages ?

Béatrice et Philippe Pothier

RETZ

www.editions-retz.com

9 bis, rue Abel Hovelacque

75013 Paris

© RETZ, 2016

ISBN : 978-2-7256-3515-6



Sommaire

Introduction :	
Encore une réforme ? Une question de terme.....	5
L'aspect linguistique	9
L'orthographe n'est pas la langue	13
Changement ou inversion de la relation adultes vs enfants ?	19
Présentation des propositions du CSLF	23
ÉOLE et l'orthographe rectifiée	27
L'orthographe rectifiée : une nouvelle recherche	33
Au niveau lexical	35
Le trait d'union et la soudure : règle A	35
Les accents et le tréma : règle C	41
La simplification des consonnes doubles : règle D	48
Les anomalies : règle F	52
Les recommandations générales : règle G	54
Comparaison avec l'échelle Dubois-Buyse	56
L'écriture des nombres : une question de trait d'union	58
Au niveau syntaxique	59
L'accord du participe passé avec « laisser » : règle E	59
Le pluriel de certains termes : règle B	59
La conjugaison de certains verbes : règle C	61

Liste des termes rectifiés de ÉOLE et performances comparées des élèves	67
Quels impacts sur les enfants en apprentissage?	79
Quelques remarques à propos de l'orthographe syntaxique.....	81
Conclusion	83
Bibliographie succincte	85

INTRODUCTION :

ENCORE UNE RÉFORME ?

UNE QUESTION DE TERME

Le terme de « réforme », très abusivement employé, y compris dans les médias, ne peut convenir aux propositions actuelles qui reprennent intégralement celles parues au *Journal Officiel* du 6 décembre 1990. De fait, il y a eu bien des réformes, depuis que l'orthographe de la langue française existe, qui ont introduit des changements radicaux dans la graphie de la langue¹. Cependant, l'étymologie du terme « réforme » signifie « faire reprendre sa forme » (re-former). Il est évident que tel n'est pas le cas puisque les préconisations tentent de **changer les formes anciennes afin d'en extraire les incohérences**. Les propositions actuelles touchent peu de mots : **leur nombre varie** d'une enquête à une autre car certains prennent en compte les flexions des verbes ou des mots (leur pluriel, par exemple) et d'autres pas. Il est possible de penser que, sur une dizaine de pages d'un ouvrage quelconque, seuls quatre à cinq termes seraient rectifiés, lexique et syntaxe confondus².

1. Il n'est que de lire le livre d'André Chervel pour s'en persuader : *L'orthographe en crise à l'école*, Retz, 2008 ; ou encore, du même auteur, la somme que constitue l'*Histoire de l'enseignement du français du xvii^e au xx^e siècle*, Retz, 2006.

2. À titre de comparaison, il fut véritablement question de réforme lorsqu'en 1740 l'abbé d'Olivet a fait corriger plus de 5 000 des 18 000 mots du *Dictionnaire de l'Académie*. Depuis cette époque et jusqu'en 1990, le *Dictionnaire de l'Académie* n'a enregistré que peu de modifications.

André Chervel³ rappelle qu'à ses débuts, il y a environ quatre siècles, la graphie de la langue française rendait la lecture quasiment impossible. Ceci avait pour conséquence d'enseigner à lire aux enfants sur des textes en latin puisque, l'alphabet ayant été créé et mis au point pour cette langue, la relation graphophonétique est univoque : vingt-trois phonèmes correspondant aux vingt-trois lettres. Une douzaine de grandes réformes de l'orthographe entre 1650 et 1835 – en particulier de la part de l'Église, qui désirait que les fidèles lisent les textes sacrés – a permis l'apprentissage de la lecture, directement sur des textes écrits en français.

Les rectifications dont il est question actuellement font figure d'émondage, comme le dit si joliment Jean-Marie Klinkenberg, président du Conseil supérieur belge de la langue française. Ces changements visent à rectifier les anomalies, les irrégularités ou les scories que l'orthographe de notre langue charriait depuis plusieurs décennies. La simplification évoquée par les uns ou par les autres n'est pas de mise non plus ! Que l'on ne craigne pas une « baisse de niveau » des jeunes à former. On ne simplifie rien : on raisonne. Il s'agit de rectifications en vue d'une rationalisation...

Il est également important de prendre en considération le fait que les écoliers et les écolières ne disposent plus du même temps que leurs ancêtres pour assimiler certains apprentissages. La durée consacrée à l'apprentissage de l'orthographe a en effet vu ses heures diminuer comme peau de chagrin. Qui plus est, l'éventail des matières enseignées s'est enrichi et les élèves élargissent leur champ de connaissances non seulement en français (en orthographe, mais également en littérature, en production d'écrits, etc.)

3. André Chervel, *L'orthographe en crise à l'école*, op. cit., p. 48.

et en mathématiques, mais également en informatique, en langues étrangères, en sport... Par ailleurs, il est sans doute bon de rappeler de temps en temps que l'apprentissage systématique et explicite de l'orthographe n'est en rien terminé au sortir de l'école primaire. L'orthographe doit encore être enseignée aux collégiennes et collégiens durant les quatre années qui conduiront au Brevet des collèges, censé constituer l'aboutissement des huit années passées sur le sujet.

Évolution des heures d'école en un siècle

*En France, en 1894, les enfants fréquentaient l'école 30 heures par semaine, 233 jours dans l'année. Le total des heures passées aux études était alors de 1338. Ce chiffre n'a cessé de diminuer pour arriver, en septembre 2007, sous le ministère de Xavier Darcos qui supprima les cours du samedi matin, à des semaines de 24 heures pour les enfants (les enseignants conservant leur service de 27 heures de présence par semaine), sur 140 jours de classe. En un peu plus d'un siècle, la fréquentation de l'école primaire est passée de 1338 à 850 heures annuelles...⁴
Un rapide calcul montre que cela représente une baisse de 36 % des heures, soit 2 440 heures totales pour l'école primaire.*

Les rectifications permettraient peut-être à tous les élèves d'accéder à l'orthographe de la langue française avec le minimum d'échec. Certains, en effet, n'hésitent pas à comparer l'actuelle maîtrise de la graphie avec les connaissances en latin des seuls érudits d'une époque révolue. Peut-on véritablement laisser les choses se passer ainsi? L'intérêt d'apprendre les exceptions, les anomalies, les bizarreries de l'orthographe française se justifie de moins en moins, au fur et à mesure que l'érudition se diversifie.

4. Pour plus de détails, se reporter à l'ouvrage de Béatrice et Philippe Pothier : *Pour une évaluation formative en orthographe syntaxique (PEFOS)*, Retz, pp. 39 et 40.

Chaque francophone – et chaque personne de langue étrangère – désirant connaître la langue française dans tous ses aspects doit pouvoir le faire avec un maximum de chances de réussite possible. Il en va de l'avenir de la francophonie.

Cet ouvrage n'a pas pour objectif de prendre parti pour ou contre ces propositions. Il se donne pour ambition d'expliquer les différents aspects que l'on trouve dans les préconisations et de les tester, notamment dans un contexte scolaire. Ces dernières ne revêtent pas de caractère obligatoire pour le francophone lambda, mais elles sont **indispensables à connaître pour qui veut comprendre ou aider les enfants dans leurs apprentissages de l'orthographe**. Pour ce faire, l'ouvrage prend appui sur les résultats d'une enquête menée auprès d'enfants scolarisés à l'école primaire en France et au Canada, et en commente les résultats. Comme nous le verrons au chapitre 6, sur les 136 mots touchés par ces propositions et testés auprès des élèves, 23 peuvent être considérés comme acquis en fin de primaire avec l'orthographe rectifiée, alors qu'ils ne l'étaient pas dans l'enquête passée peu avant l'an 2000 et ayant pour référence « l'orthographe d'avant »...